

Cotisations VS Dividendes

Revendic'Action

Un outil au service du travail

La cotisation sociale représente aujourd'hui plus de 30% de l'activité économique, cette logique imposée après la guerre est celle du "salaire socialisé". A l'opposé, on trouve les dividendes, la "socialisation" pour les riches...

La cotisation est la partie de l'activité économique socialisée. C'est-à-dire, qu'une partie de nos salaires, les cotisations, sont des services qui nous permettent de répondre à un certain nombre de besoins sociaux (maladie, chômage, famille, retraite). Par équité, elle fonctionne sur la base du pourcentage du salaire.

Fonctionnement



Les dividendes sont les bénéfices annuels versés aux détenteurs d'actions d'une entreprise. Ces derniers s'engageant dans l'entreprise avec leurs actions, ils sont rémunérés pour cette "prise de risque".

A l'origine, on ajustait le pourcentage du salaire cotisé par toutes et tous en fonction des besoins. Depuis, l'objectif a été de faire croire à une dette de la sécu en baissant les moyens alloués. La dernière en date, le CICE, 20 milliards d'exonérations patronales chaque année, qui passeront à 40 milliards en 2019...

Bilan récent



Depuis les années 1980, la part des richesses captées, au dépend de celles et ceux qui travaillent par les actionnaires ne cesse d'augmenter. Sur la seule année 2018, plus de 57 milliards d'euros ont ainsi été distribués aux actionnaires des entreprises du CAC 40. Celle-là même qui bénéficie du CICE...

Les cotisations sociales servent à financer des services et des prestations sociales. La santé, par exemple, des salaires des personnels hospitaliers aux investissements dans le secteur. Le salaire socialisé, c'est une attribution collective que l'on alloue à des besoins sociaux nécessaires à toutes et tous.

Usage



Les dividendes, versés en actions ou en numéraire, servent à augmenter la propriété des actionnaires. Elles ne servent même presque plus à investir dans l'appareil productif. La majorité est en réalité réinjectée dans un système financier, permettant à des Bernard Arnault de gagner 3 millions d'euros par heure.

Depuis sa création, les cotisations ont imposé une logique frontalement opposée à la marchandisation capitaliste. De 1945 à 1967, les investissements dans de nombreuses infrastructures ont même été décidés par les salarié.e.s eux-mêmes, augmentant considérablement l'espérance de vie et nous offrant une protection sociale de qualité ! Contrairement à ce que fait ce gouvernement, il faut non seulement la défendre mais aussi se battre pour son extension à de nouveaux besoins sociaux.



/fsetud



/fsetud



/fsetud CGT

Case 421 – 263, rue de Paris
93514 MONTREUIL Cedex

Tél : 01 55 82 89 41 – Fax : 01 55 82 89 42
fsetud@cgt.fr – www.soc-etudes.cgt.fr